

Image not found or type unknown



Refus de carte de paiement (carte bancaire)

Par **Le pape jfrançois**, le **08/10/2011 à 09:28**

Bonjour,
je me trouve dans une situation particuliere,mon banquier ne veut pas me délivrer de carte de
payement bancaire alors que je dispose de mon chequier,je ne suis ni inscrit , ou fichier
(interdi bancaire) à t'il le droit ?
Cordialement.

Par **mimi493**, le **08/10/2011 à 09:36**

oui. Il doit estimer que votre situation financière n'est pas suffisante pour une délivrance.
Changez de banque

Par **Le pape jfrançois**, le **08/10/2011 à 09:42**

Merci de votre réponse . Je vais changer de banque.
Cordialement.